

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>A2</b>
<b>Orientations stratégiques et financières pour l'ensemble des programmes européens 2021-2027</b>	

Le Conseil Régional,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le règlement budgétaire et financier,

**VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 décembre 2020,

**CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional du 16 octobre 2020,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

**ENTENDU** Christophe CLERGEAU, Jean GOYCHMAN, Aykel GARBAA, Lucie ETONNO, Maï HAEFFELIN, Franck NICOLON, Frédéric BEATSE, Barbara NOURRY, Eric THOUZEAU, Franck LOUVRIER, Paul JEANNETEAU, Lydie BERNARD, Carine MENAGE, Johann BOBLIN, Pascal GANNAT, Christelle MORANCAIS, Antoine CHEREAU, Laurent GERAULT, Laurent DEJOIE

Après en avoir délibéré,

1. Au titre de l'intervention des fonds européens à court terme pour la relance et la résilience en réponse à la crise engendrée par la Covid 19 :

**APPROUVE**

les orientations stratégiques et financières du plan de relance européen dans le programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 mis en œuvre dans le cadre du dispositif REACT EU pour la politique de cohésion ;

**AUTORISE**

la Présidente à transmettre le programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 modifié et ses annexes à la suite de l'intégration des dispositifs REACT EU à la Commission européenne et de prendre toutes les mesures nécessaires à leur approbation ;

**PRENNE CONNAISSANCE**

des informations relatives au plan de relance européen et la transition pour le développement

rural (FEADER) sur 2021 et 2022 ;

2. Au titre de l'intervention des fonds européens à moyen et long terme pour les actions structurelles : programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027 :

APPROUVE

les orientations stratégiques et financières du programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027 qui constitueront le socle des négociations formelles avec la Commission européenne ;

AUTORISE

la Présidente à transmettre le programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027 et ses annexes dans leur version finalisée à la Commission européenne et de prendre toutes les mesures nécessaires à leur approbation ;

APPROUVE

les premières pistes d'action envisagées pour la stratégie du Fonds de transition juste (FTJ) autour de l'estuaire de la Loire ;

3. Au titre de l'intervention des fonds européens à moyen et long terme pour les actions structurelles : plan stratégique national FEADER 2023-2027 :

PRENNE CONNAISSANCE

de l'état d'avancement du plan stratégique national FEADER 2023-2027 ;

4. Au titre de l'intervention des fonds européens à moyen et long terme pour les actions structurelles : programme national FEAMP 2021-2027 :

PRENNE CONNAISSANCE

de l'état d'avancement du programme national FEAMP 2021-2027 ;

5. Au titre de l'intervention des fonds européens à moyen et long terme pour les actions structurelles : chantiers interfonds 2021-2027 :

PRENNE CONNAISSANCE

de l'état d'avancement des chantiers transversaux nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre des programmes européens sur la période 2021-2027.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe La Région en Marche, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs